

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans l'école catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves afin que l'école soit, pour les enfants et les jeunes, un lieu de plein épanouissement. Cela requiert des attitudes communes à l'ensemble des acteurs, la création pour l'établissement des conditions nécessaires à cette collaboration et la reconnaissance des responsabilités respectives, pour permettre aux parents et aux élèves de ne pas être des usagers passifs, mais des acteurs engagés.

### ATTITUDES COMMUNES

- Reconnaissance et respect par tous des compétences respectives de chacun.
- Désir d'écoute et de dialogue.
- Refus des aprioris et des jugements de valeur.
- Loyauté, transparence, voire confidentialité dans les échanges.

### CREATION PAR L'ETABLISSEMENT DES CONDITIONS NECESSAIRES A CETTE COLLABORATION

- Accueil personnalisé de chacun, dès l'entretien d'inscription.
- Identification par l'établissement de la personne référente avec laquelle famille et élève peuvent être régulièrement en lien.
- Mise en place de temps et de lieux de concertation (conseil, réunion, comité, portes ouvertes...) associant l'ensemble des acteurs, pour les choix éducatifs, pédagogiques et organisationnels de l'établissement.
- Organisation de la représentation des parents.
- Information régulière de l'ensemble de la communauté éducative sur les évolutions du système éducatif, des programmes scolaires et sur les projets et activités de l'établissement.
- Modalités de suivi, d'évaluation et d'accompagnement de chaque élève pour son orientation.

### CORESPONSABILITE EDUCATIVE

- Collaboration entre tous pour réfléchir aux valeurs à faire vivre à l'école et en famille, préparant enfants et jeunes à la vie sociale et citoyenne.
- Collaboration entre l'équipe éducative et les élèves pour le suivi du travail scolaire.
- Collaboration entre l'équipe éducative, les parents et les élèves pour le comportement des enfants et des jeunes : respect des règles communes et engagement dans la vie collective.

### CADRE DE REFERENCE

Cette relation confiante se vit dans les cadres fixés par les documents de référence que sont :

- Le projet éducatif qui fixe les orientations pour l'ensemble de la communauté éducative.
- Le projet d'établissement qui précise à tous les modalités concrètes de sa mise en œuvre.
- Le règlement intérieur qui détermine les règles nécessaires à la vie commune.

Ces divers documents, élaborés, en communauté éducative, sous l'autorité du chef d'établissement, appellent l'adhésion de chacun. Ils sont présentés et remis lors de l'entretien d'inscription pour vérifier que le projet parental d'éducation et le projet personnel de l'élève peuvent bien s'inscrire dans les visées éducatives de l'établissement.

Pour manifester cette adhésion, famille et élève apposent leur signature sur le présent document en confirmant l'inscription. Ces signatures attestent la volonté commune à l'ensemble des acteurs éducatifs, parents et élèves, de participer, chacun dans son rôle propre, aux engagements éducatifs communs, pour aider chaque enfant et chaque jeune à s'épanouir et à grandir au Collège des SSCC Kfarhabab-Ghazir.

\_\_\_\_\_  
Chef d'établissement

\_\_\_\_\_  
Parents

\_\_\_\_\_  
Elève

\_\_\_\_\_  
Date